



Les Communes  
du  
Val d'Anniviers



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## Commission économie publique ⑨ SEPO Tourisme

### Procès-verbal de la séance du 18.09.07 à 18h au bureau communal de Vissoie SEPO

**Présents :** Georges-Alain Zuber, Président commission économie publique  
Philippe Chauvie, SEREC  
Pierre Casada, agents immobiliers  
Sonia Bourgeois, hôteliers  
Claude Buchs, hôteliers  
Pierre-Yves Stoeri, commerçants  
Josiane Theytaz, commerçants  
Simon Wiget, OT  
Pascal Charlet, OT  
Sylviane Pittet, Commune de Chandolin, membre commission ⑨  
Laurent Flück, transports  
Karine Cotting, Sierre-Anniviers Tourisme et Cœur du Valais  
Pascal Bourquin, remontées mécaniques  
Martine Antonier Tschus, Commune de Grimentz, membre commission ⑨

#### 1. Ouverture de la séance

Georges-Alain Zuber ouvre la séance et rappelle les raisons de l'organisation de ces deux ateliers SEPO :

- les commissions formées dans le but de préparer la nouvelle commune
- la commission économie publique qui traite principalement du tourisme

A l'adresse [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org) se trouvent les procès-verbaux des diverses commissions.

Toutes les commissions mises en place sont constituées principalement de conseillers communaux de chaque commune. La commission économie publique a fait appel à divers acteurs du tourisme en Anniviers (RM, SD, SAT,...) pour voir ce qu'il y a lieu de faire au niveau de la vallée pour la future commune, dans le domaine touristique.

Le but des ateliers SEPO est de pouvoir dégager des grandes lignes qui permettront – peut-être – de rédiger une politique communale du tourisme afin de répondre à la demande de la loi actuelle.

La nouvelle loi sur le tourisme a, elle, fait l'objet de deux versions du texte successives sur lesquels les communes d'Anniviers se sont exprimées.

La parole est ensuite passée à Philippe Chauvie du SEREC qui explique le déroulement des ateliers :

- aspect rétrospectif (succès, échecs)
- aspect prospectif (potentialités, obstacles)

Chacun est invité à noter sur des petits papiers, dans un premier temps, le succès et échecs, puis les potentialités et obstacles.

## 2. Discussion

Les papiers sont ensuite regroupés sur le mur par thème et la discussion s'ouvre parmi les membres qui relèvent notamment les points suivants :

- les regroupements, fusion, rassemblement des forces... sont vus comme un succès. A court terme, SAT suffit mais, sur le long terme, le marché exigera plus de moyens et il poussera à une concentration plus large des moyens marketings.
- Si c'est pour une complémentarité de moyens, faire de la promotion en commun est bien mais les touristes qui viennent en Anniviers, surtout en hiver, ne profitent pas ou peu de la complémentarité des offres de la plaine. C'est bien différent en été.
- La question de vendre directement le Valais à l'extérieur des frontières suisses est soulevée. Les petites régions ont peur d'être noyées et les grandes destinations sont plus connues que le Valais (ex : Zermatt). Les étapes (AIDA, SAT, CdV,...) sont nécessaires pour laisser à tous le temps de s'habituer aux regroupements.
- L'authenticité a été citée comme point fort. Il faut en être conscient. Comparé au Tyrol, l'accueil est moins commercial, plus sincère et le contact avec les touristes, plus vrai.
- Pour ce qui est de l'authenticité du bâti, il ne faut pas créer de « Disneyland ». Les touristes n'attendent pas d'une région comme le Val d'Anniviers des constructions modernes mais plutôt traditionnelles. L'hôtel funiculaire à Grimentz n'est pas très exemplaire.
- Pour la commune, l'authenticité tient parfois à quelques détails, ex : emplacement des décharges.
- Le Val d'Anniviers a une vie rurale spécifique unique ; il faut en faire un atout. Maintenir des vaches dans chaque station. Les alpages sont un atout, les touristes attendent de plonger dans notre histoire, ex : Firong avec moulin, traditions,...
- La commune doit préserver les zones village, sans tout interdire. Il est possible de faire des belles réalisations tout en gardant l'esprit du village.
- Les jeunes de la vallée doivent être encouragés à exercer les métiers du tourisme. Les politiques doivent agir dans ce sens. Pour attirer les jeunes, la saisonnalité doit être moins marquée afin de pouvoir vivre de l'activité touristique. Les RM devraient ouvrir plus longtemps, les bains seront un bon moyen.
- Reste que les salaires – à fonction égale dans le secteur privé – ne sont pas attractifs.
- Les vacances scolaires des élèves du centre scolaire d'Anniviers ne conviennent pas au rythme de vie des personnes travaillant dans le tourisme. Il faudrait voir comment Zermatt a obtenu la possibilité d'octroyer trois semaines de vacances en mai à ses élèves. Trouver un juste milieu pour éviter des vacances trop différentes

avec les étudiants des écoles de commerce, collèges,... Voir avec la commission scolaire.

- La difficulté de trouver des logements pour les résidents et pour les gens qui travaillent en Anniviers est évoquée. Cela engendre moins d'élèves au centre scolaire et pousse les jeunes à l'exode. Les stations seront vides et plus personne ne voudra s'investir pour le tourisme.
- Le manque de volonté d'agir dans le bon sens, des promoteurs actuels, est relevé.
- Les jeunes doivent se liguer, se défendre car beaucoup vivent en habitat précaire. Ex : 2 pièces pour un couple qui attend un enfant, bail à court terme,...
- Si une certaine génération fait du profit à court terme en vendant ses terrains, il ne faut pas faire subir la situation aux jeunes générations.
- L'exemple du bâtiment de Chandolin, loué à des gens qui travaillent sur la Commune est bon. Mais il faut que la commune ait les moyens...
- Ce problème majeur doit être soulevé par la population. La nouvelle commune devra avoir un règlement fort.
  
- A noter que quelques personnes travaillant dans la vallée logent ailleurs car les infrastructures et services ne conviennent pas. Ex : la crèche a des horaires qui ne sont pas faits pour les gens travaillant dans le tourisme (fermée en été, les week-ends,...)
- Il manque également des possibilités pour les touristes de faire garder leurs enfants en vacances. Manque de garderies de stations, manque de baby-sitters.
  
- Le problème du manque de logement pour les employés est également évoqué. L'idée d'obliger – en cas de construction d'un chalet de xm2 – la construction d'un studio, appartement, chalet mitoyen pour la location est proposée. Etudier la possibilité de fournir des avantages aux promoteurs, constructeurs, particuliers qui en font l'effort. Voir l'exemple de Bettmeralp.
  
- Limiter les résidences secondaires et développer les pensions et hôtels pour accueillir les personnes qui veulent vraiment venir en Anniviers. Celles qui veulent simplement faire un placement financier ne sont pas les bienvenues et peuvent aller ailleurs.
- La commune doit pouvoir subventionner dans les limites de ses moyens les hôtels, encourager les jeunes à démarrer ce type d'activité, faire une auberge communale, aider aux rénovations, prendre des actions dans des SA, trouver des partenaires,... Si le démarrage d'une exploitation se fait sagement, il est possible d'en vivre ensuite.
- L'Etat doit aider les régions périphériques. La politique des agglomérations, à la mode actuellement, va à l'encontre du bon sens. L'Etat impose des restrictions mais doit aider financièrement en contrepartie.
- La commune devrait pouvoir limiter la promotion immobilière et limiter la vente. Si des hôtels ne peuvent être vendus, ils continuent d'être exploités.
- Les hôtels d'Anniviers devraient se regrouper, comme les RMA, et pourraient économiser en termes d'assurances, de commandes,...

- La commune peut exiger une exploitation hôtelière lors des autorisations de construire, elle peut exiger des contrats pour des exploitations durant 10, 15 ans, et après ? Si la commune aide la branche hôtelière, pourquoi n'aide-t-elle pas les autres types de commerce ?
- Le Val d'Anniviers a une grande potentialité qui est la haute altitude de ses domaines skiables. Cet élément doit être préservé et mis en valeur par la promotion. Zinal va ouvrir son domaine skiable au début novembre déjà. Tous les partenaires (hôtels, restaurants,...) jouent le jeu.
- Une course de Car Postal sera mise en place une heure plus tard que la dernière actuellement, le vendredi soir en hiver. Les transports devraient être améliorés entre l'aéroport de Sion et la Vallée.
- La formation du personnel en début de saison est à développer.

### **3. Suite des ateliers**

La commission économie publique, avec le SEREC, feront une synthèse des ateliers SEPO des 11 et 18 septembre. Un retour sur ce travail sera fait aux participants dans le courant de l'automne.

Un forum – ouvert à la population - traitant notamment du tourisme sera organisé le 16 novembre prochain en présence de MM Jean-Michel Cina et René Schwéry.

### **4. Remerciements et conclusion**

Anniviers a fait beaucoup de choses dans le passé et s'est parfois érigé en précurseur dans certains domaines. Il faut s'appuyer sur ces expériences passées pour continuer d'avancer en développant nos potentiels.

Les personnes présentes autour de la table sont vivement remerciées de leur participation.

Fin à 20h45

Pour le PV : Martine Antonier Tschus